

A.M.A.P. « Les Agues »



amap® Association pour le maintien d'une agriculture paysanne
Contrats Locaux Producteurs Consommateurs

AMAP« Les Agues »
73, Bd Ch de Gaulle
33138 LANTON
Tel : 05 56 26 27 01

Communiqué de presse.

Notre démarche : Depuis maintenant une dizaine d'années, nous intervenons dans le cadre de la charte des AMAP pour le développement et le maintien de l'agriculture locale et développer les liens directs « producteurs-consommateurs » dans un rapport équitable et de préservation de l'environnement.



L'ancienneté de notre AMAP a permis à une dizaine de producteurs locaux de se maintenir dans leurs exploitations.

La première préoccupation de notre AMAP a été de trouver les producteurs installés en proximité du Bassin d'Arcachon et du Val de l'Eyre, et de la proche région. Mise à part la pêche et l'ostréiculture, la région n'était pas très riche en productions agricoles, nous avons donc pris des contacts sur d'autres départements de la Région (Lot-et-Garonne, Pays Basque...)

Nous étions la première AMAP du Bassin. Le réseau des Amap s'est élargi depuis, plusieurs producteurs se sont installés, et les contrats avec les pêcheurs du Bassin se développent depuis deux-trois ans.

Ce travail militant, totalement bénévole, est positif et valorisant. Mais, nous constatons qu'une **demande existe pour accéder à une alimentation saine** et il nous faut réfléchir à répondre au plus grand nombre, notamment pour l'approvisionnement des cantines scolaires, des maisons de retraite....

Aussi, nous avons à plusieurs reprises interpellés les élus, notamment de Lanton, de la nécessité d'avoir un **recensement des terres agricoles** sur les communes. Lors d'une récente rencontre nous avons redemandé à la **municipalité quels sont ses projets** dans le domaine de l'agriculture. L'AMAP étant disponible pour réfléchir collectivement à cette question, compte-tenu des diverses expériences menées ces dernières années.

Concernant l'expérience de l'élevage bovin sur le Graveyron : nous souhaiterions avoir plus d'informations sur la commercialisation de la viande bovine. Quel rôle pourrait jouer les élus pour la mise en place d'un circuit court pour permettre à la population locale d'en bénéficier. Les terres ne sont-elles pas louées par le Conseil Général ? Des subventions sont-elles attribuées ? Quel est le suivi de ce projet mis en place depuis quelques années ? Nous pensons que **le beefsteak doit rester en France !!!**

Site de l'AMAP « Les Agues »

[http://pagesperso.orange.fr/
amap.bassin/](http://pagesperso.orange.fr/amap.bassin/)

Concernant les élevages intensifs, nous avons interpellé les élus de la COBAN et ceux de Lanton, lors de notre rencontre, en juillet.. Nous demandions aux élus siégeant dans les instances décisionnelles ou consultatives d'informer la population sur les décisions qui seront prises

Concernant l'**extension de la porcherie de Saint-Symphorien**. Nous étions présents lors de la manifestation à Saint-Symphorien pour protester contre la décision d'extension à 12 000 porcs prise par le Préfet, malgré l'avis négatif de l'enquête publique. (Sud-Ouest, 01 06 2015).

Ce type d'élevage comporte des nuisances en termes de qualité d'élevage, de conséquences sur l'environnement immédiat des sols et des eaux descendants au Bassin, nous rappelons que le Préfet était passé outre les avis de la commission d'enquête. **Les fermes-usines ne sont pas la bonne solution pour se nourrir !!!**

Concernant la porcherie de Blagon (4 à 6000 porcs) nous souhaiterions que toutes les informations soient publiées. Cela concerne la municipalité de Lanton.

En conclusion, nous avons le projet de poursuivre :

- le recensement des terres agricoles sur chaque commune et auprès du conservatoire ;
- La demande auprès des élus d'un projet d'installation d'exploitations agricoles ;
- Les produits du Domaine de Graveyron pour la population locale ;
- Notre refus de l'installation des « fermes-usines » .

P/ l'AMAP « Les Agues », Danielle TRANNOY, Présidente.

CR. Le 07 novembre 2015.
